

LIVRET D'ACCUEIL



Année 2023-24

Bienvenue!

Afin de faciliter votre séjour, vous trouverez dans ce document une première partie présentant le Centre de formation et une seconde partie concernant votre venue.

SOMMAIRE

Engagement du CENTRE DE FORMATION MIREILLE MEUNIER

Axes d'orientation de l'organisation	3
Leitmotiv : satisfaction et réussite	3
Présentation du Centre de formation	
Carte d'identité	4
Des références dans le métier	
Parcours de la responsable de formation	
L'équipe pédagogique du Centre de formation	
Publications	
Comité de Recherche et de perfectionnement	
Comité de Communication	
Annuaire	
Organisation des formations	
Le calendrier des formations	Q
Modalités pédagogiques	
Equipement des salles	
Professionalisme des formateurs	
Logiciel et ressources documentaires	
Vidéos de révision	
Supports de cours	
Connaissances en anatomie et physiologie	
Frais de formation	
Résiliation d'une formation en cours	
Enquête de satisfaction	10
Organisation des formations en distanciel	
Les formations de spécialisation	11
Pré-requis	11
Modalités pratiques	11
Déroulement de la formation à distance	11
Revisualisation du cours	11
Horaires des formations à distance	11
L'œuvre de fin de formation	
L'objectif de l'oeuvre à présenter	12
Les évaluateurs	
Le titre de réflexologue	
Déroulement des épreuves	
Compétences attestées	
Proclamation des résultats et délivrance du titre	
Validation partielle et conditions de rattrapage	
Installation professionnelle	42
Accompagnement individuel à l'installation professionnelle	
Ressources de communication	13
Votre venue à la formation	
Se rendre au lieu de formation	14
Accueil des stagiaires	14
Restauration	15
Horaires de la formation	15
Sécurité	
Rèalement intérieur	15



ENGAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION

Le Centre de formation Mireille Meunier a pour mission de fournir les meilleures compétences requises pour exercer le métier de Réflexologue.

Nos efforts se construisent dans le respect de nos exigences :

- Garantir la qualité de nos formations
- Maintenir l'efficacité de notre organisation
- Assurer l'amélioration du métier par des formations continues
- S'adapter à l'évolution du métier et aux besoins de la société
- · Améliorer en permanence la satisfaction de nos stagiaires et les performances de nos formations

Pour cela notre organisation est orientée selon les axes suivants :

- Performance Formation
- Performance Installation professionnelle
- Performance Spécialisation

Satisfaction et réussite sont nos leitmotivs :

- Des installations pédagogiques et des matériels adaptés au type de formation
- · Une évaluation systématique des stagiaires
- Une enquête de satisfaction pour chaque formation
- Des actions correctives pour chaque observation du stagiaire

L'utilité de notre métier est de plus en plus reconnue et je m'engage à fournir toutes les ressources nécessaires à son évolution et à l'amélioration des connaissances.

La Réflexologie d'après l'énergétique chinoise aborde la personne dans sa globalité, et l'accompagne vers un mieux-être corporel, énergétique et émotionnel. L'équilibre est un ingrédient indispensable à la santé et à l'épanouissement. Les personnes ainsi rééquilibrées trouvent bien souvent un quotidien amélioré et accèdent à leurs ressources, et ceci dans des situations propres à chacune d'elles : au bureau, en post-opératoire, sous traitement médical, en institution, etc.

Avec le plaisir de partager la réflexologie avec vous,

Suiveille Mennie



PRÉSENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Le Centre de Formation Mireille Meunier propose des formations préparant au métier de réflexologue. Notre centre a délivré de 2017 à 2020 le titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), de niveau 6, ce qui est équivalent au niveau licence (arrêté du 7 Avril 2017, code RNCP 28179). Cependant, les nouvelles exigences de France Compétences ne correspondent plus à la vision que nous avons de notre métier et nous avons renoncé obtenir le renouvellement de l'enregistrement auprès du RNCP.

Carte d'identité

Siège social (adresse postale): Centre de formation Mireille Meunier, 14 avenue des Alpes, 38160 Saint

Marcellin

Site internet: www.reflexologie.fr E-mail: contact@reflexologie.fr

Direction: Mireille MEUNIER N° de siret: 75392082600033

Enregistré en tant qu'organisme de formation n° 84380624938

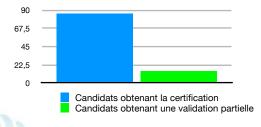
Code APE 8559A

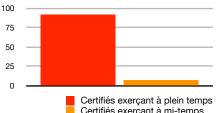
Des références dans le métier

- POLE EMPLOI : Référencé Catalogue Qualité
- DATADOCK n°0026716
- ANOTEA, plateforme lancé par Pôle Emploi sur la qualité des formations, a pour note « très satisfait »
- ASCA: Les formations du Centre Mireille Meunier sont agréées par la Fondation Suisse pour les Médecines Complémentaires (ASCA) dans le cadre de l'école «Réflexe Santé».
- Membre d'honneur du journal de réflexologie Suisse « Le Point Réflexe » élaboré par Isabelle Moinon.
- FEBEREF: Mireille a animé le congrès annuel de la Fédération Belge des Réflexologue en 2016.

Indicateurs de performance

- 100 % d'assiduité aux formations
- 88 % de réussite par voie de formation





(i) @ Pole Emploi (FR) https://anotes.pole-emploi.fr/ed

Anotéa

Certifiés exerçant à mi-temps



Parcours de la responsable de formation

Mireille Meunier est née à Munich et étudie les soins naturels, option psychologie, en Allemagne. Après 4 années d'études, elle obtient le diplôme d'Etat de «Heilpraktiker» (Professionnel de santé en soins naturels). Elle exerce dans son cabinet et enseigne dans différentes écoles à Berlin. Installée en France depuis 1994, elle donne des consultations et propose des formations en France et à l'étranger. Elle est à l'origine de la Fédération Française des Réflexologues dont elle a assuré la présidence de 1998 à 2000. Diplômée en médiation par

l'institut de Psychologie de l'université Lumière Lyon 2 et formée à la pédagogie Montessori, elle place chacun et chacune au coeur de son expérience afin d'être acteur et auteur de ses apprentissages.

L'équipe pédagogique du Centre de formation

Jézabel GOUGEON

Initialement diplômée universitaire en sciences de la vie et en aménagement du territoire, Jézabel Gougeon s'est investie une dizaine d'années en tant que chef de projets pluridisciplinaires. Formée en réflexologie (Jacqueline Labrosse, Mireille Meunier, Madeleine Turgeon et Tony Porter), en multi-réflexologie Dien Chan (Professeur Bui Quoc Chau), elle a suivi la chaire de naturopathie de la Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine (Dr JP Willem) et le cours d'auriculothérapie au GLEM (Dr Nogier). Depuis 2011, elle exerce en tant que réflexologue en cabinet et auprès de salariés en entreprises. Elle a par ailleurs crée le site www.recherchereflexologie.org, qui regroupe de nombreuses études réalisées à travers le monde.



Anthony DANET

Anthony Danet, formé à la réflexologie selon la Tradition chinoise, combine le soin à l'autre avec sa passion en arts martiaux et en yoga. Son parcours professionnel lui a permis de développer des compétences en communication et management, compétences qu'il a voulu affiner en se formant à l'accompagnement de la personne dans sa globalité, sur les plans corporel, émotionnel, mental et psychique. Inspirée par ses pratiques personnelles, sa démarche en réflexologie répond aux principes de la Tradition chinoise en accompagnant chacun et chacune vers un équilibre global.

Géraldine DE RODEZ

Géraldine De Rodez a eu une première activité dans la finance pour se reconvertir en soins naturels. Elle se forme durant deux ans en réflexologie vertébrale, réflexologie viscérale, réflexologie combinée et complète ses connaissances en intégrant l'énergétique chinoise à la réflexologie. Elle intervient en structures hospitalières pour le mieux-être et la qualité de vie au travail, ainsi qu'en EHPAD, associations et entreprises dans le nord de Lyon et le Val de Saône. Installée dans un cabinet pluridisciplinaire, elle reçoit en cabinet privé.





Sophie PUGET

De caractère chaleureux, enthousiaste et maternel, Sophie Puget a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à l'enfant et à la famille, notamment en tant que directrice de crèche, ce qui l'a naturellement amené à accompagner parents et enfants en réflexologie dans son cabinet privé. Elle intervient également auprès du CHU Grenoble/Voiron dans le cadre de soins de supports, où elle accompagne des personnes atteintes de cancer durant leurs séances de chimiothérapie. Elle accueille également les enfants et les jeunes des parents malades, et participe aux réunions mensuelles pluridisciplinaires.

Michel DHELIN

Concepteur de logiciels paramédicaux (DL1 www.dl1.fr), créateur du Grand Annuaire des Réflexologues (www.reflexologue.info), éditeur de "La Lettre du Réflexologue », Michel Dhélin sera votre conseiller informatique et logiciel.





Publications

Mireille Meunier publie aux éditions Trédaniel :

•en 1995 : Le livre de la Réflexologie Plantaire,

•en 2006 : Manuel approfondi de Réflexologie Plantaire,

•en 2007 : L'énergétique chinoise appliquée à la Réflexologie Plantaire,

•en 2014 : Coffret de Réflexologie Pratique,

•en 2016 : Coffret d'anatomie et de physiologie,

• en 2021 : L'accompagnement psycho-émotionnel selon la Tradition chinoise

• en 2023 : Maternité et réflexologie

Comité de Communication

Le Centre de Formation Mireille Meunier oeuvre avec ses anciens élèves pour favoriser le lancement de l'activité professionnelle et pour communiquer avec les institutions et les entreprises au sujet de la réflexologie et de ses champs d'action.

Annuaire

Un annuaire permet au public de trouver un Réflexologue parmi les anciens élèves. La recherche s'effectue par département ou par nom. Une carte permet de trouver le praticien au plus près de la localité voulue : https://www.reflexologie.fr/annuaire/





ORGANISATION DES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL



Le calendrier des formations

Les formations initiales et les formations post-graduées sont présentées sur le site : www.reflexologie.fr.



Modalités pédagogiques

Les formations comportent des cours théoriques suivies de mises en pratique. Elles contiennent des séances de travail individuel d'application des connaissances accompagnées de travaux pratiques. Régulièrement, le stagiaire remet un travail écrit concernant un suivi de 5 séances réflexologique afin que le formateur puisse valider l'intégration des connaissances et des compétences étudiées en formation.

Equipement des salles

La salle de formation, d'une superficie de 70 m2 dispose d'un éclairage naturel. Elle contient un espace dédié au cours magistral comprenant des tables, des chaises, un vidéo-projecteur avec écran de projection.

L'espace de mise en pratique est équipé d'une caméra reliée à un vidéo-projecteur avec écran de projection, ce qui permet de projeter en grand format les gestes réflexes à pratiquer. Il est aménagé avec des transats. Des toilettes aux normes handicapés ainsi que des lavabos sont situés à proximité de la salle de formation.



Logiciel

Développé par DL'1, le logiciel ReflexoPRO est le fruit d'une collaboration étroite avec des réflexologues recherchant un moyen actuel et professionnel de se doter d'un outil performant permettant de renforcer la qualité des soins prodiqués.

Ressources documentaires

Un espace documentaire est à la disposition des stagiaires dans la salle de formation. Sont consultables : différentes revues en lien avec la réflexologie, des livres de réflexologie, des ouvrages d'anatomie et de physiologie, etc.



Supports de cours

Les supports de cours sont remis à chaque stagiaire et sont distribués au fur et à mesure des cours.



Connaissances en anatomie et physiologie

Le coffret d'anatomie contient les fiches résumant les connaissances requises pour l'exercice de la réflexologie.

Sur youtube, « Au coeur des organes » de l'Inserm offre une synthèse auditive et visuelle intéressante.

Vidéos de révision

Des vidéos de révisions sont à la disposition des stagiaires qui participent à la formation de base sur l'espace membre du site www.reflexologie.fr.



Frais de formation

Les frais de formation sont échelonnés sur la durée de la formation (exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI).

Résiliation d'une formation en cours

En cas de cessation anticipée de la formation à l'initiative du stagiaire, le Centre de Formation Mireille Meunier conserve les sommes dues pour la totalité du cycle en cours. En cas de force majeure reconnue, la formation est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont dues par le stagiaire au prorata temporis.

En cas de cessation de la formation du fait du Centre de Formation Mireille Meunier pour un motif de force majeure, si un aménagement n'est pas possible pour la poursuite de la formation, le stagiaire sera remboursé au prorata temporis des prestations effectuées.

Le Centre de formation se réserve le droit de résilier une formation en cours sans avoir à en justifier le motif. Dans ce cas, l'intégralité du coût pédagogique sera remboursée. Dans le cas où le Centre de formation était amené à devoir résilier un contrat de formation pour un motif justifié, seules les sommes des stages non effectués seraient remboursées.

Le Centre de formation se réserve le droit de refuser toute personne à une formation sans avoir de justifications à donner.





Professionnalisme des formateurs

Les formations sont dispensées par des professionnels en activité et expérimentés. La répartition pédagogique est de 50 % d'apports théoriques et 50% de mise en pratique. La participation active et l'expérimentation des participants sont privilégiées. Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples et montrées par petites séquences. Chaque cours est suivi d'une mise en situation professionnelle afin d'intégrer le programme étudié.

Les formateurs sont joignables par mail pour toute question à propos d'un suivi réflexologique. La demande doit être formulée de manière courte, soit 4 à 5 phrases maximum. La réponse est envoyée dans les 1 à 5 jours qui suivent la demande.



Enquête de satisfaction

Il est demandé à chacun des stagiaires de compléter un questionnaire d'évaluation de la formation, comportant des items sur la qualité du contenu, sur la forme de la formation, la qualité pédagogique des formateurs, et sur les points éventuels à améliorer.



ORGANISATION DES FORMATIONS EN DISTANCIEL

Les formations de spécialisation

Lorsque la technique est maîtrisée, il peut être intéressant de suivre quelques formations de spécialisation à distance afin d'approfondir l'approche clinique, notamment concernant les publics sensibles ou fragiles.

Le distanciel facilite l'organisation pour les stagiaires, ainsi les réflexologues peuvent perfectionner leurs soins réflexologique, par exemple en sevrage tabagique, en perte de poids, dans l'accompagnement de personnes souffrant de maladies systémiques ou dégénératives, ou en soins palliatifs.

Pré-requis

Les formations en distanciel sont ouvertes aux Réflexologues maîtrisant les techniques réflexes et qui souhaitent parfaire leur pratique.

Modalités pratiques

Un ordinateur, une bande passante (internet) suffisante, une pièce ou un coin calme sont nécessaires pour suivre la formation à distance.

Déroulement de la formation

La formation à distance se déroule à l'aide de l'outil ZOOM. Un lien d'accès à la salle de cours est transmis par mail aux stagiaires. Les supports de cours sont envoyés la veille pour le lendemain.

Bien qu'à distance, nous tenons à ce que le cours soit interactif, et que chaque participant puisse poser des questions de clarifications, partager des expériences... Attachés à une transmission vivante, nous avons cherché à organiser la formation, même à distance, de manière digeste et variée, en découpant le programme sur plusieurs horaires, alternant cours, travail personnel et débriefing en groupe.

Revisualisation du cours

Les cours sont enregistrés et les vidéos sont accessibles durant les 14 jours qui suivent la journée de formation. Cet enregistrement a pour objectif de pallier à des pannes techniques qui auraient pu avoir lieu. Il est également destinée à permettre au stagiaire de réentendre le cours pour des révisions.

Horaires des formations à distance

Horaires de sessions	Journée	Total heures
9h00 - 12h30	Cours théorique	3,5
14h00 - 16h00	Mise en situation professionnelle en binôme à distance	2h
16h00 - 18h00	Retours des situations cliniques	2h
18h00 - 18h30	Questions - réponses	0,5
	TOTAL	8h

L'OEUVRE DE FIN DE FORMATION

EN GUISE D'EXAMEN

L'objectif de l'oeuvre à présenter

L'oeuvre de fin de formation consiste à présenter un suivi réflexologique avec une personne par rapport à des maux spécifiques. Le réflexologue y détaille ses connaissances acquises, notamment en terme de liens physiologiques et métaboliques, des correspondances physiques dans le cadre des cinq éléments et de l'approche globale de la personne dans ses dimensions corporelles, énergétiques, émotionnelles et mentales. Cette oeuvre témoigne de sa qualité d'être et de l'expression de sa touche personnelle, qui transforme sa pratique en un art.

Les évaluateurs

Cette oeuvre est présentée à des personnes neutres, extérieures au Centre, qui posent un regard juste et expérimenté, pour évaluer le travail accompli. Les évaluateurs sont des professionnels, dont la formation d'origine se situe dans le domaine médical, qui exercent cependant au moins depuis dix ans en tant que réflexologue et praticiens en soins naturels.

Les évaluateurs se réfèrent aux quatre blocs de compétences validés par la Commission Nationale des Certification Professionnelles (CNCP) de 2016 à 2020 (titre RNCP n°28179). Communément appelée « examens de fin de formation », la validation des quatre blocs de compétences par les évaluateurs permet d'obtenir le titre de Réflexologue.

Le titre de Réflexologue

Le titre de Réflexologue atteste que les titulaires ont acquis les compétences qui leur permettent de pratiquer ce métier, cependant il n'a pas de valeur sur le plan légal. Le titre est défini par un référentiel qui décrit les blocs de compétences et les modalités d'évaluation.

La portée du titre de réflexologue

La législation actuelle permet à des non médecins d'effectuer des soins réflexologiques à condition de ne pas pratiquer l'exercice illégal de la kinésithérapie ou la médecine en diagnostiquant des maladies ou en utilisant des allégations santé relevant de l'exercice médical.

Le titre de Réflexologue que nous délivrons est en plein accord avec la volonté gouvernementale de libéraliser ce secteur d'activité, selon la loi du 4 mars 2002 instituant l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) et la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et à la formation à l'éducation pour la santé.

Déroulement des épreuves

Le stagiaire reçoit une convocation lui indiquant le jour et son heure de passage. Il est reçu par les évaluateurs sur une durée d'environ 45 minutes, en individuel. Dans un premier temps, il décrit rapidement son installation professionnelle puis présente son oeuvre : le suivi sur plusieurs séances d'une personne soignée en réflexologie. S'ensuit une mise en situation professionnelle, qui permet de vérifier les gestes techniques et la posture professionnelle.

Compétences attestées

Le réflexologue doit être capable de :

- Volet 1 : Analyser des besoins et des motifs de consultations en réflexologie d'un ou d'une consultant(e), valider la prise en charge réflexologique
- Volet 2 : Réaliser le bilan réflexologique, élaborer un plan thérapeutique en définissant des protocoles adaptés au rétablissement des déséquilibres
- Volet 3 : Individualiser le soin réflexologique pour un accompagnement global, rétablir des équilibres énergétiques et assurer le suivi de consultant(e)s
- Volet 4 : Gérer, développer et diversifier une activité professionnelle de réflexologue, analyser sa pratique et progresser dans la mise en œuvre de protocoles de stimulation de zones réflexes, conception d'ateliers et d'auto-traitements

Proclamation des résultats et délivrance du titre

Les résultats des épreuves sont transmis par mail dans les quinze jours qui suivent les examens.

Validation partielle et conditions de rattrapage

Selon les motifs de refus de la certification, des solutions sont envisagées afin que le candidat puisse se représenter ultérieurement. Si certaines compétences sont défaillantes, le candidat est invité à suivre la formation qui correspond à l'enseignement de ces compétences. Si le projet professionnel n'est pas suffisamment solide, il est invité à le modifier avant de se représenter. Le candidat a la possibilité de représenter un dossier de validation des compétences manquantes dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date des résultats de l'épreuve.

INSTALLATION PROFESSIONNELLE

Accompagnement individuel à l'installation professionnelle

Le démarrage d'une activité professionnelle, en libérale, exige un certain savoir-faire, une méthodologie, une organisation, ainsi que des compétences de présentation et de communication. Nous proposons un accompagnement durant l'implantation professionnelle par une personne expérimentée afin de s'assurer que les efforts déployés mènent au résultat attendu.

Ressources de communication

Pour faciliter la communication, des dépliants préconçus et une mallette contenant des outils de présentation, d'animation et de conférence sont accessibles aux stagiaires formés à notre méthode et ayant obtenu la certification RNCP. Les stagiaires sont ainsi armés, aussi bien en terme de savoirs que d'outils concrets, pour développer leur activité avec succès.



VOTRE VENUE À LA FORMATION



Les formations en présentiel sont organisées en résidentiel, au Gite de la noix, 725 chemin des Lamberts -26190 Sainte Eulalie en Royans. Pour en savoir plus sur le lieu de formation et d'hébergement : Email: info@gite-a-la-noix.com, https://www.gite-a-la-noix.com/

Se rendre au lieu de formation

- Par la route : Lyon (90mn), Valence (50 mn), Grenoble (60 mn)
- Par le chemin de fer : Gare de Saint-Marcellin (Isère) ou Valence-TGV (30 minutes)

<u>Royans</u>



Accueil des stagiaires

Le lieu de formation propose des chambres individuelles, des chambres de deux, de trois, de quatre et d'un dortoir. Il est ainsi adapté à tous les budgets et peut en général combler les besoins de tous les stagiaires. L'accueil se déroule entre 18 et 19 heures, ce sera le moment de prendre connaissance des lieux et de votre chambre. Les draps sont fournis.





Restauration

Le repas de midi est végétarien, peu chargé en gluten et laitages, et se présente sous forme d'un buffet. Dans le cas d'allergies particulières, elles doivent être signalées lors de l'inscription.

Le petit-déjeuner et le repas soir sont en auto gestion. Une salle à manger avec une grande cuisine équipée d'une cuisinière, frigidaire, vaisselle, etc, est à la disposition des stagiaires.

Horaires de la formation

La formation se déroule selon les horaires suivants, sauf avis contraire :

Jour de semaine		Matinée	Après-midi	Soirée	Total
Mercredi				19h30 - 21h30	2h
Jeudi		9h00 - 12h30	14h00 - 18h30	20h00 - 22h00	10h
Vendredi		9h00 - 12h30	14h00 - 18h30	20h00 - 22h00	10h
Samedi		9h00 - 12h30	14h00 - 18h30		8h
Dimanche		9h00 - 12h30	13h30 - 16h00		6h
	TOTAL	14h	16h	6h	36h

Sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par le formateur. Des règles de sécurité et de vie nécessaires au bon déroulement des formations sont précisées dans le règlement intérieur à la fin de ce document. En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre formateur.

REGLEMENT INTERIEUR

Nous vous souhaitons la bienvenue à notre formation et nous espérons qu'elle vous apportera satisfaction. Afin que la formation se déroule pour le confort de chacun et chacune, nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte le règlement intérieur.

Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement.

Article 3

Chaque stagiaire veille à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage.

Article 4

La formation se déroule dans le respect des valeurs de la Tradition chinoise, qui sont basées sur des principes dictés par la Nature et ses rythmes, exprimées en yin/yang et cinq éléments. Si chacun et chacune apporte son individualité et contribue à la richesse de la diversité, les exprimer en accord avec les fondements de la Tradition chinoise reste une priorité pour l'entretien de la santé physique et mentale. Il est conseillé à tout stagiaire qui n'est pas en affinité avec la démarche de la Tradition chinoise de renoncer à la formation.

Article 5

Afin de favoriser un espace favorable aux apprentissages, les téléphones portables sont interdis dans l'espace pédagogique : salle de cours magistral, salle de cours pratique, espace extérieur dédié à la pratique et aux cours.

Article 6

Il est interdit d'enregistrer ou de filmer les cours et les pratiques.

Dans le cas de pratiques réflexologiques, il est indispensable de retirer les montres, les bagues, les bracelets, etc.

S'agissant de techniques manuelles, les ongles doivent être coupés courts.

Article 7

Les modalités logistiques et pédagogiques définies à la signature du contrat sont à accepter et suivre pour avoir accès à la formation. Le cas échéant, le contrat de formation est annulé et la participation du stagiaire n'est plus autorisé.

Article 8

Les formations étant axées sur l'accompagnement en réflexologie de personnes en mal-être, l'acquisition des compétences nécessaires à cette fin nécessite une implication personnelle. Le stagiaire s'engage à participer sur le plan personnel afin d'intégrer les aspects subtils que requiert l'accompagnement de la personne dans sa globalité, sur les plans corporels, énergétique, émotionnel et psychique.

Article 9

Tout ce qui est exprimé sur le plan personnel par les participants est strictement confidentiel et ne doit pas sortir de la salle de cours. Le principe de confidentialité est ici compris à 100% sans aucune exception quelle que soit sa nature.

Article 10

Ne jamais hésiter à demander si quelque chose n'est pas clair, que ce soit dans les instructions, les consignes, les explications concernant la théorie ou la pratique.

Article 11

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 12

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au formateur du Centre Mireille Meunier.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans les locaux ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 13

Le Centre de formation Mireille Meunier décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation mis à la disposition des stagiaires (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

Article 14

Les modalités de fonctionnement de la session sont définies avec les stagiaires. Il s'agit de mentionner les aspects qui favorisent le confort de chacun et chacune.

Article 15

A son inscription, le stagiaire est invité par mail à lire le livret d'accueil et le règlement intérieur.



À BIENTÔT!